



# CONSEIL MUNICIPAL

## Compte rendu de la réunion du vendredi 9 septembre 2011

### Ordre du jour

- I** - **Création d'un poste d'apprenti**
- II** - **Travaux à l'église**
- III** - **Mise en place d'une souscription pour les travaux de l'église**
- IV** - **Transfert de la RD30a dans le domaine communal**
- V** - **Fixation du forfait de l'école Sainte Thérèse**
- VI** - **Création d'une bourse pour aide aux études à l'étranger**
- VII** - **Modification des statuts de la CCPP**
- VIII** - **Transfert de la RD30a dans le domaine communal**
- IX** - **Informations et questions diverses**

### *Ouverture de séance à 20h00*

En introduction, Monsieur le Maire donne le bilan financier des travaux effectués pendant l'été : au stade, l'investissement avoisine les 10 000 euros (travaux sur le terrain d'honneur et mise aux normes des abris de touches) ; à l'école c'est une somme équivalente qui a été dépensée pour le doublage des murs côté cour et le renouvellement des chaises et tables des classes CP-CE1.

Deux cinémomètres dotés de mémoire (fréquentation, vitesse,...) ont été commandés pour un montant de 11 249.58 € couvert en partie par une subvention de 8090 euros au titre des amendes de police.

### **I. Création d'un poste d'apprenti**

Suite à la mutation d'un agent il est proposé de passer par la formule du contrat d'apprentissage ; le Conseil décide par conséquent de créer un poste d'apprenti

### **II. Travaux à l'église**

Une visite du chantier a été effectuée par les conseillers municipaux disponibles avant la réunion de Conseil Municipal.

Les travaux extérieurs (1<sup>ère</sup> tranche : grotte et chœur) sont presque terminés. L'Etat a accordé une subvention de 47 000 € pour ce chantier.

A l'intérieur « coté homme » il a fallu démonter l'intégralité des entrants de la charpente ; le même travail doit être envisagé « côté femme ».

Le Conseil Municipal décide de faire les travaux sur les deux nefs, ce qui entraîne un report de la date de réouverture de l'Eglise (avril, mai 2012). Il faudra donc recourir à un emprunt

### **III. Mise en place d'une souscription pour financement des travaux de l'église**

Il s'agit avec la Fondation du Patrimoine de solliciter les personnes pour des dons déductibles de 66% (dans la limite de 20% imposables). Le lancement pourrait être fait lors de la 2<sup>ème</sup> tranche en 2013.

La fondation du Patrimoine prélève 3% des dons perçus.

Le Conseil valide cette proposition ; la réflexion sur la mise en place de la souscription sera menée par la Commission Culture Patrimoine.

#### **IV. Transfert de la RD30a dans le domaine communal**

Les Rues du Boulenriez et de la Broderie ayant une fréquentation relativement faible ne peuvent plus prétendre à la qualité de routes départementales. Le département propose donc de les transférer dans le domaine communal et s'engage à faire des travaux de réhabilitation pour un coût de 450 000 €.

35 000 € seraient à la charge de la Commune pour des travaux complémentaires de sécurité.

Le Conseil donne un accord de principe, en précisant que la décision ne sera définitive qu'à l'issue des travaux.

#### **V. Fixation du forfait de l'école Sainte Thérèse**

Suite au Contrat d'Association avec l'Etat en 1983, la Commune a l'obligation de participer aux dépenses de fonctionnement de l'école publique. Pour l'année 2010-2011, le forfait s'élèvera à 390 €/an, uniquement pour les enfants de Bersée.

#### **VI. Création d'une bourse pour aide aux études à l'étranger**

Une demande a été présentée pour l'aide au financement d'une année d'étude dans le cadre d'un programme « Erasmus ». En retour sont envisagés un diaporama à la Médiathèque et une correspondance scolaire avec les CM2 des 2 écoles.

La Commission des Finances propose d'ouvrir un crédit annuel de 1 000 € au budget, afin de répondre à ces demandes ; le Conseil valide cette proposition mais précise qu'il s'agit bien pour le bénéficiaire de mettre en place un projet valorisant la subvention qui lui serait attribuée..

Dans le cas présent, le Conseil accorde une subvention de 150 € / trimestre soit 450 € pour l'année scolaire 2011-2012, sous réserve d'un « retour » au niveau des écoles et de la Médiathèque.

Accord à l'unanimité.

#### **VII. Modification des statuts de la CCPP**

Le Conseil adopte les modifications suivantes :

- Développement économique : extension de la compétence à l'entretien et la gestion des réseaux des parcs d'activité.
- Action Seniors : intégration de la particularité du service de portage de repas à domicile de Bersée et Mérignies (liaison chaude).
- Tourisme : création du Conseil de développement de l'Office de Tourisme et mise à jour des sentiers de randonnée.
- Aménagement du Territoire : aménagement d'un pôle d'échanges autour de la Gare Templeuve et de la partie Sud des Ets Desprez.

Adopté à l'unanimité.

#### **VIII. Informations et questions diverses**

- Restaurant scolaire : il arrive que certains enfants sujets à des allergies ramènent leur repas. Pour des questions d'assurance, il a été proposé par la Commission Cantine une participation de 1€ par jour afin de couvrir les frais de d'accueil et de surveillance. Le Conseil adopte cette proposition, en précisant qu'elle n'est envisageable qu'occasionnellement, et pour des cas médicalement constatés.

- Nouvelles adhésions SIDEN-SIAN : le Conseil valide celles de Neuville-St-Vaast pour la compétence eaux pluviales ; Syndicat des Eaux de Beaumont-Inchy pour la compétence Eau potable et industrielle.

- Informations des Adjointes : Monique FINEZ, Adjointe à la Culture, fait le point sur les projets en cours (Journées du Patrimoine, Rencontres Culturelles en Pèvelè, programme de la Médiathèque) ; elle indique que pour la baby-gym, 2 nouveaux professeurs ont été recrutés et que pour la Danse, la recherche d'un professeur se poursuit. Pour ce qui concerne l'EMPP, les inscriptions ont eu lieu en mai et juin 2011. 270 élèves sont inscrits ; on note une baisse en effectif des élèves de Bersée.

Francine Longue Epée, Adjointe aux Affaires Sociales, remercie les Conseillers pour la distribution des programmes de sorties des Jeunes retraités avec le bulletin municipal et informe qu'il y aura une distribution d'invitations nominatives pour la semaine Bleue.

**La séance est levée à 22h45**